

The Petit Journal

Administration, Rédaction, Annonces, 61, rue Lafayette, Paris (8^e)
Téléphones : 101-76 - 101-77 - 101-78
101-67 - 101-74 - 101-75

ABONNEMENTS SEINE ET SEINE-ET-OISE
TROIS MOIS 5 FR.
SIX MOIS 10 FR.
UN AN 18 FR.

5 cent. Directeur : CHALES PREVET 5 cent.
Le Supplément Illustré 5 cent. Le Plume Air, Revue des Sports. 10 cent.
La Mode 10 cent.
Le Petit Journal agricole. 5 cent.

DEPARTEMENTS ABONNEMENTS ÉTRANGER
TROIS MOIS 8 FR.
SIX MOIS 15 FR.
UN AN 28 FR.

JEUDI 17 FÉVRIER 1910
38 - SAINT SEVIN - 317
QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE (NUMÉRO 17,219)

LA MAISON DE LA FONTAINE

La maison de La Fontaine, à Château-Thierry, vient, par un récent décret, d'être classée parmi les monuments historiques. Elle sera conservée en musée, à l'instar d'autres demeures illustres. L'événement, à première vue, est mince, surtout au lendemain d'une catastrophe qui ruina tant de foyers, hier encore vivants. Il mérite pourtant d'être signalé comme un discret hommage à la tradition française, toujours vivace en dépit des sectaires. Car la maison de La Fontaine, c'est, à proprement parler, la France.

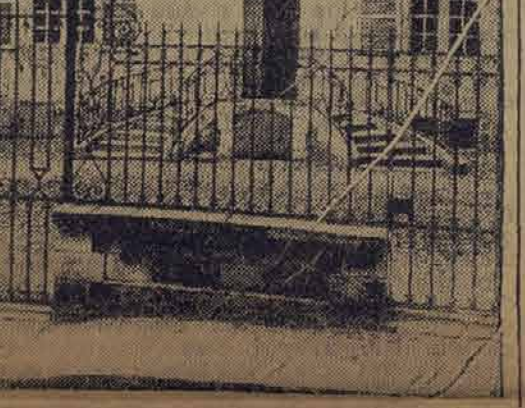


LA FONTAINE

gnait alors, le Roi-Soleil, celui-là même qui a dit : « L'Etat c'est moi ! » et « J'ai fallu attendre ! » Avec lui, il fallait plier l'échine, ou se tenir droit. — quand on le pouvait. Sa Majesté ombrageuse et vraiment royale ne supportait ni la critique ni la flatterie. On le savait. Molière, Racine, Diderot, tous les grands contemporains, n'ont jamais attaqué le pouvoir qu'avec mesure, par des allusions discrètes, dosant le blâme et l'éloge. Et puis, ils vivaient dans l'entourage du maître, ils n'écrivaient que pour une classe et non pour la nation. Leurs œuvres robustes, délicates, ingénieuses, n'ont jamais pénétré les masses populaires, alors ignorantes, alors ignorantes, dont elles ne retentirent point, même aujourd'hui, les aspirations.

Le « Bonhomme », lui, n'avait pas peur. Il ne recourait pas aux artifices de rhétorique. Il disait sa pensée gentiment, mais nettement, sans souci d'éduquer et non de plaire. Car vous savez bien que, derrière ces belles paroles, il y avait des hommes qui aiment, qui souffrent, qui mentent, qui rient. Nobles et vains, courtois et payans du Danube, magiciens et bourgeois, moines et princes du sang, c'est l'humanité entière avec ses vertus et ses vices, ses qualités et ses lâchetés, qui déballe dans l'ample comédie aux cent actes divers imaginée par le fabuliste. La Fontaine ne se contente pas d'être un historien (comme Saint-Simon), un observateur (comme La Bruyère). Il est un apôtre, il a fondé une morale : la morale française.

Ce qui le caractérise, croyez-vous, c'est son amour profond des humbles. Il est le premier dans notre littérature, le seul dans son époque guidée, qui ait penché son front fraternel sur la misère des petites gens, le seul qui ait comparé à la peine du pauvre bûcheron tout couvert de ramée. Au XVII^e siècle, il y avait deux classes, séparées par un infranchissable fossé. D'un côté Versailles, une cour resplendissante, une élite cherchant son mot d'ordre dans le



La maison de La Fontaine à Château-Thierry (Cl. N. D.)

terroir qui ne vieillira pas, est l'épouse gauloise de la France. Chacun de nous s'y retrouve chez soi. Il n'est l'homme d'aucune époque, d'aucune province, il est l'homme de tous les temps, de chez nous. Comme Shakespeare résume l'Angleterre, et Goethe l'Allemagne, La Fontaine résume la France.

Car le génie, ainsi que Taine l'affirme si justement, n'est qu'une puissance dévotée et nulle puissance ne peut se développer tout entière, sinon dans le pays où elle se rencontre naturellement et chez tous, où l'éducation la nourrit, où l'exemple du public la provoque. Aussi, plus elle est grande, plus ses canaux sont profonds, plus la hauteur de l'arbre indique la profondeur des racines. Plus poète est parfait, plus il est national. Par cette correspondance entre l'œuvre, le pays et le siècle, un grand artiste est un homme public. Réjouissons-nous donc de voir au vif des

PROPOS D'ACTUALITÉ

Les inconvénients de la gloire

La gloire a ses inconvénients. Aristide fut aimé d'Athènes parce qu'on parlait trop de lui. M. Pataud, pour la même raison, a failli, le jour-ci, subir l'ostracisme de ses camarades. Mais n'a pas réagi, membre de la Commission administrative de la Bourse du Travail.

L'Assassinat de M^{me} Gouin

Les deux soldats, Graby et Michel, ont été interrogés, hier, par le capitaine rapporteur.

La enquête militaire a fait découvrir que les deux soldats du 31^e régiment d'infanterie avaient volé des montres et divers objets à leurs camarades de chambre, quel que temps avant le crime.

On a su qu'antérieurement au crime, chacun de ses séjours qu'il fit à Paris, bien qu'il n'eût aucun salaire, recevait un subside de sa famille. Il provenait de quel argent ?

L'inculpé l'a avoué, hier, en pleurant. Il commettait des vols au préjudice de personnes qui jusqu'alors ne se sont plaintes, mais dont on va s'efforcer d'acquiescer les dépositions.

Enfin, le capitaine-rapporteur a vu savoir ce qu'étaient devenus les bijoux volés, en dehors des deux bagues retrouvées par François-Miron. Ces bijoux, qui n'ont jamais été retrouvés, sont une alliance en or, plusieurs anneaux également en or, une médaille de cou.

Henri Michel a avoué qu'il s'était défilé d'objets qu'il jugeait sans valeur et qui pouvaient être compromettants si on les trouvait sur lui. Il les a jetés soit dans le égout, soit dans un égout, soit dans des châtiers avoisinants.

Le cuirassé "Républicain" torpillé par le cuirassé "Patrie"

Toulon, 16 Février.
La préfecture maritime a été informée que le cuirassé République a été atteint par une torpille.

LE NAUFRAGE DU "GÉNÉRAL-CHANZY"

MARCEL BADEZ EST RENTRÉ A MARSEILLE

LE RETOUR DU RESCAPE

(Dépêches de nos correspondants)
Marseille, 16 Février.

Ce matin, à sept heures et demie, à l'arrivée de l'express, M. Marcel Badez ne paraissait pas être dans le train ; la déception a été grande parmi les nombreux passagers qui l'attendaient, dont M. d'Huard, secrétaire de l'agence de la Compagnie Transatlantique.

Mais ce n'était qu'une ruse ; le survivant de la catastrophe du Général-Chanzy s'était caché et était descendu à contre-voies. Il s'est rendu tout d'abord au siège de l'agence de la Compagnie Transatlantique, qui de la boîte, se l'avait précipité d'Huard.

M. Badez a été immédiatement reçu par M. Rolé, agent général de la Compagnie, qui s'est entretenu très longuement avec lui de toutes les circonstances du naufrage.

Le survivant a reproduit le récit qu'il avait déjà fait à diverses reprises à Ciudadela et à Barcelone et que le Petit Journal a reproduit.

Au cours de cet entretien, M. Badez a prononcé ces paroles :

« Ce qui m'a sauvé, c'est que j'ai eu la présence d'esprit de me jeter convenamment à la mer. »

Il n'a pu d'ailleurs préciser dans quelles conditions, le paquebot a sombré après s'être ouvert sur une pointe de rocher, mais il estime que le Général-Chanzy a dû périr en trois ou quatre minutes.

De la Compagnie Transatlantique, le survivant de la catastrophe se rendit chez le receveur des douanes, qui le reçut très affectueux, entouré de nombreux membres de l'Amicale des douanes. Plusieurs de ces derniers embrassèrent le rescapé après l'avoir réconforté. Le receveur des douanes lui offrit une certaine somme et lui dit que certainement l'administration des douanes lui trouverait un poste en France.

PROPOS D'ACTUALITÉ

La gloire a ses inconvénients. Aristide fut aimé d'Athènes parce qu'on parlait trop de lui. M. Pataud, pour la même raison, a failli, le jour-ci, subir l'ostracisme de ses camarades. Mais n'a pas réagi, membre de la Commission administrative de la Bourse du Travail.

L'Assassinat de M^{me} Gouin

Les deux soldats, Graby et Michel, ont été interrogés, hier, par le capitaine rapporteur.

La enquête militaire a fait découvrir que les deux soldats du 31^e régiment d'infanterie avaient volé des montres et divers objets à leurs camarades de chambre, quel que temps avant le crime.

On a su qu'antérieurement au crime, chacun de ses séjours qu'il fit à Paris, bien qu'il n'eût aucun salaire, recevait un subside de sa famille. Il provenait de quel argent ?

L'inculpé l'a avoué, hier, en pleurant. Il commettait des vols au préjudice de personnes qui jusqu'alors ne se sont plaintes, mais dont on va s'efforcer d'acquiescer les dépositions.

Enfin, le capitaine-rapporteur a vu savoir ce qu'étaient devenus les bijoux volés, en dehors des deux bagues retrouvées par François-Miron. Ces bijoux, qui n'ont jamais été retrouvés, sont une alliance en or, plusieurs anneaux également en or, une médaille de cou.

Henri Michel a avoué qu'il s'était défilé d'objets qu'il jugeait sans valeur et qui pouvaient être compromettants si on les trouvait sur lui. Il les a jetés soit dans le égout, soit dans un égout, soit dans des châtiers avoisinants.

Le cuirassé "Républicain" torpillé par le cuirassé "Patrie"

Toulon, 16 Février.
La préfecture maritime a été informée que le cuirassé République a été atteint par une torpille.

LE NAUFRAGE DU "GÉNÉRAL-CHANZY"

MARCEL BADEZ EST RENTRÉ A MARSEILLE

LE RETOUR DU RESCAPE

(Dépêches de nos correspondants)
Marseille, 16 Février.

Ce matin, à sept heures et demie, à l'arrivée de l'express, M. Marcel Badez ne paraissait pas être dans le train ; la déception a été grande parmi les nombreux passagers qui l'attendaient, dont M. d'Huard, secrétaire de l'agence de la Compagnie Transatlantique.

Mais ce n'était qu'une ruse ; le survivant de la catastrophe du Général-Chanzy s'était caché et était descendu à contre-voies. Il s'est rendu tout d'abord au siège de l'agence de la Compagnie Transatlantique, qui de la boîte, se l'avait précipité d'Huard.

M. Badez a été immédiatement reçu par M. Rolé, agent général de la Compagnie, qui s'est entretenu très longuement avec lui de toutes les circonstances du naufrage.

Le survivant a reproduit le récit qu'il avait déjà fait à diverses reprises à Ciudadela et à Barcelone et que le Petit Journal a reproduit.

Au cours de cet entretien, M. Badez a prononcé ces paroles :

« Ce qui m'a sauvé, c'est que j'ai eu la présence d'esprit de me jeter convenamment à la mer. »

Il n'a pu d'ailleurs préciser dans quelles conditions, le paquebot a sombré après s'être ouvert sur une pointe de rocher, mais il estime que le Général-Chanzy a dû périr en trois ou quatre minutes.

De la Compagnie Transatlantique, le survivant de la catastrophe se rendit chez le receveur des douanes, qui le reçut très affectueux, entouré de nombreux membres de l'Amicale des douanes. Plusieurs de ces derniers embrassèrent le rescapé après l'avoir réconforté. Le receveur des douanes lui offrit une certaine somme et lui dit que certainement l'administration des douanes lui trouverait un poste en France.

L'OCCUPATION FRANÇAISE DU TCHAD

LE GUET-APENS D'ABIR-TAOUIL

La reconnaissance du capitaine Fiegenschuh a été déclinée, perdant son chef, deux lieutenants, deux sous-officiers, 101 tirailleurs sur 109 qu'elle comptait, plus de nombreux partisans.

Nous avons annoncé, hier, que les troupes françaises avaient essuyé un échec dans le Ouadai, près d'Abécher, et que le détachement, attiré dans un guet-apens, avait été anéanti.



(Cl. Pierre Petit.)
M. BINGER
gouverneur général honoraire des Colonies avec qui nous avons eu, hier, un entretien

Le capitaine Fiegenschuh, commandant une compagnie de tirailleurs sénégalais stationnée à Abécher, capitale de l'Ouadai, depuis la prise de cette ville le 2 juin 1909, s'est porté vers le Massalit au début de janvier 1910 pour y effectuer une reconnaissance. Constatant dans une lettre qu'il avait reçue du sultan de cette région, Tagédin, il avait tout lieu de croire que cette reconnaissance s'effectuerait pacifiquement. Il était accompagné de 109 tirailleurs sénégalais et d'un certain nombre de partisans armés de fusils et encadrés par le lieutenant d'artillerie coloniale Delacommune, le lieutenant de cavalerie Vasseur, le sergent d'infanterie coloniale Beranger et le maréchal des logis Breuille.

« A trois jours de marche au Sud-Est d'Abécher sur Fowé-Kadja, à la frontière Nord-Ouest du Massalit, la colonne Fiegenschuh fut attirée dans un guet-apens le 4 janvier dernier, à un point de passage très étroit, à Abir-Taouil, où elle s'était engagée sans méfiance. L'ennemi, dissimulé dans les rochers et les broussailles épaisses, déclina la colonne sans qu'elle pût se défendre efficacement. Seuls, 8 tirailleurs et quelques partisans s'échappèrent et purent rentrer à Abécher.

« Ont été tués, le capitaine Fiegenschuh, les lieutenants Delacommune et Vasseur, le sergent Beranger, le maréchal des logis Breuille, 101 tirailleurs et des partisans en nombre inconnu.

« En transmettant ces tristes nouvelles, le lieutenant-colonel Moll, commandant du territoire militaire du Tchad, fait savoir qu'il a pris toutes mesures pour renforcer les effectifs militaires à Abécher. Les forces dont nous disposons au Ouadai et dans la région avoisinante, s'élèvent à environ cinq cents hommes, répartis le long du Bahr-el-Ghazal, entre Abécher (Abé) et Abécher. Notamment, cette ville avait une garnison de 310 hommes avant la disparition de la colonne Fiegenschuh.

« D'autre part, des ordres ont été immédiatement télégraphiés à Brazzaville, pour mettre à la disposition du commandant militaire du Tchad la compa-

gnie en résidence à N'Délé (Dar-Kouti) prélevée sur celles affectées à la colonne de l'Oubangui-Chari.

« Il y a tout lieu de penser que ces mesures de précaution suffiront, pour le moment du moins, à assurer la sécurité de nos postes et à prévenir toute répercussion fâcheuse sur les territoires détachés de l'ancien Ouadai et sur lesquels s'exerce depuis plusieurs années déjà, notre autorité.

L'occupation du Ouadai, immense territoire situé, en effet, dans notre zone continuellement menacée par de fortes bandes guerrières. Malheureusement, les effectifs de nos troupes, actuellement échelonnées sur une frontière dont le développement n'est pas inférieur à 1.200 kilomètres, sont insuffisants et le service de renseignements fait presque totalement défaut.

Cela explique que l'on ait à regretter d'aussi douloureux incidents, dont la tristesse est difficilement tempérée par le souvenir des brillants faits d'armes remportés par cette poignée de braves succédés à cet infortuné capitaine Fiegenschuh qui vient de succomber à une traîtrise dans le ravin d'Abir-Taouil.

On verra plus loin les réflexions que cet événement a suggérées à l'un des hommes qui connaissent le mieux le continent noir, M. Binger.

Ajoutons que l'affaire d'Abir-Taouil a eu, hier, son écho à la séance de la Chambre, comme il l'a eu dans tous les autres français.

Les officiers tués

Le capitaine Jean-Joseph Fiegenschuh, du bataillon du Chari, dont nous rappelons plus loin l'héroïque conduite à la prise d'Abécher, avait été promu à ce grade le 12 octobre 1904.

Il était chevalier de la Légion d'honneur. Le lieutenant Maurice-Ernest Delacommune était né à Paris, en 1882. A sa sortie de l'École polytechnique, il passa à Fou-



(Cl. J. David.)
Le lieutenant DELACOMMUNE en uniforme de polytechnicien

lainebleau, y resta un an, et fut nommé sous-lieutenant d'artillerie coloniale à Lorien. Passionné des questions coloniales, il obtint, lors de sa nomination au grade de lieutenant, à vingt-quatre ans, d'être désigné pour le Tchad comme commandant de la section d'artillerie.

Plein de feu et de courage, Maurice Delacommune, blond, imberbe, paraissant, disent ceux qui le connaissent, presque un



(Cl. de l'Illustration.)
TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS AU MOMENT D'UNE PRISE D'ARMES

enfant, possédait, sous ces apparences juvéniles, une énergie peu commune.

Il fut arrivé dans le Ouadai peu après la prise d'Abécher, et avait pris part à toutes les opérations qui suivirent ce fait d'armes. Fils d'industriels très connus à Paris, Maurice Delacommune a un frère, établi dans le quartier de Saint-Thomas d'Aquin. Sa mère est pour le moment à Pau, avec un autre de ses fils actuellement malade.

Le lieutenant Louis Vasseur avait été, pour suivre les opérations militaires dans le Ouadai, détaché de la 2^e brigade de cavalerie d'Algérie, à laquelle il était affecté depuis le 1^{er} octobre 1904 en qualité de lieu-

tenant au 2^e régiment de chasseurs d'Afrique, en garnison à Tlemcen.

CONDOLÉANCES OFFICIELLES

A l'issue de la séance de la Chambre, le Président du Conseil a fait déposer sa carte chez Mme Delacour, mère du lieutenant tué, et de M. Lerolle, député du 7^e arrondissement, parent du malheureux officier.

La prise d'Abécher et la conquête du Ouadai

L'empire du Ouadai avait été placé dans notre sphère d'influence depuis 1898, mais jusqu'en 1904, notre action sur ce pays fut nulle. A cette époque l'occupation militaire du Ouadai fut décidée pour réprimer l'insubordination des chefs indigènes.

Le 1^{er} juin, le capitaine Fiegenschub rencontra l'ennemi à Djohamé, à vingt-cinq kilomètres d'Abécher et, après un violent combat, le mit en déroute. Malheureusement, le capitaine Fiegenschub eut la gorge traversée par une balle qui lui brisa le maxillaire gauche et le mit dans l'impossibilité de recueillir l'ennemi immédiatement.

L'explorateur Binger nous parle du théâtre du massacre

Un sujet de cet horrible drame d'Afrique, nous avons tenu à donner la parole à l'un des hommes qui connaissent le mieux le continent noir et ses mystères, à M. Binger, à celui qui resta pour toute la captivité Binger, dont la principale exploration, effectuée de 1887 à 1889, eut pour résultat la constitution de notre empire colonial de l'ouest africain.

M. Binger, qui est gouverneur général honoraire des colonies et vice-président de la Société de géographie, nous a retracé à l'étude la mise en valeur et l'utilisation de ces immenses territoires qu'il pénètre jadis au cours de ses voyages hardis.

Un spécifique de l'obésité

Si parfois la science fait faillite, c'est que trop souvent elle s'écarte de la nature ; c'est surtout au point de vue de la santé qu'il est bon de revenir à des produits naturels. Tel est le cas des Sels Naturels qui se sont révélés comme le plus puissant spécifique de l'embonpoint quel qu'en soit le siège.

AÉRONAUTIQUE

A MOURMELON. Le capitaine Bugeat vient de faire un vol remarquable à Mourmelon. Avec son monoplane Antoinette, le capitaine Bugeat a fait dix fois le tour de l'aérodrome à l'altitude de 40 mètres.

NOS AÉROPLANES MILITAIRES

La commission chargée de la répartition des fonds provenant de la souscription destinée à l'achat d'aéroplanes militaires, après avoir examiné tous les types, a choisi un Bleriot, un Morane Farman, un Henry Farman et un Voisin, comme les plus aptes à rendre service à l'armée française.

Nouvelles Diverses

M. Briand, président du Conseil, a procédé, hier matin, en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis, à l'installation de la commission chargée d'administrer la fondation de la bibliothèque de la Chambre, destinée à récompenser les actes héroïques.

PREMIÈRE REPRÉSENTATION. Opéra. — La Forêt, légende musicale de deux actes, de M. Laurent Tailhade, musique de M. Augustin Savard.

Après les animaux, voici que parlent arbres de la forêt, ce seront ensuite fleurs et puis, sur une scène moindres, légendes.

D'ailleurs, le poème est écrit depuis longtemps, et la Forêt eût été représentée, à trois ans au moins, si le comité n'avait remis si souvent sur le métier son ouvrage qu'il voulait accomplir.

La situation dans le Ouadai

Présidence de M. H. Brisson. M. A. Delacour, ministre de la Guerre, a été informé par le général Brun, ministre de la Guerre, de la situation dans le Ouadai, au nord-est du Tchad, et signalé le matin dans les journaux.

Réunions et Banquets

L'Association amicale des anciens élèves de Grignon tiendra son assemblée générale, le samedi 26 février 1910, à 8 heures du soir, à la Taverne Dumessier, 63, boulevard de Montparnasse, Paris. L'assemblée sera suivie d'un banquet.

ÉTRANGER

M. Book, une célébrité dans son genre, le fabricant de cigares dont le nom est connu de tous les fumeurs, vient de mourir à la Havane.

Le public accueillit sa parole avec toute la déférence due à un artiste aussi consciencieux, aussi digne, mais demeura un peu froid.

Le poème n'entraînait point, d'ailleurs, à des applaudissements, mais le talent de M. Laurent Tailhade est magnifique mais hautain.

Le Clown Rouge

Le clown rouge, qui est un clown de la troupe de Pierpont, a été arrêté par la police de la ville de Paris, pour avoir joué une scène de violence.

Le naufrage d'un bateau de pêche

On télégraphie d'Aviles, province d'Oviedo, qu'un bateau de pêche a chaviré en sortant du port. Six hommes ont été noyés, deux ont pu être sauvés.

Le Clown Rouge

Le clown rouge, qui est un clown de la troupe de Pierpont, a été arrêté par la police de la ville de Paris, pour avoir joué une scène de violence.

Le naufrage d'un bateau de pêche

On télégraphie d'Aviles, province d'Oviedo, qu'un bateau de pêche a chaviré en sortant du port. Six hommes ont été noyés, deux ont pu être sauvés.

Le clown rouge, qui est un clown de la troupe de Pierpont, a été arrêté par la police de la ville de Paris, pour avoir joué une scène de violence.

Le naufrage d'un bateau de pêche. On télégraphie d'Aviles, province d'Oviedo, qu'un bateau de pêche a chaviré en sortant du port. Six hommes ont été noyés, deux ont pu être sauvés.

Le Clown Rouge

Le clown rouge, qui est un clown de la troupe de Pierpont, a été arrêté par la police de la ville de Paris, pour avoir joué une scène de violence.

Le naufrage d'un bateau de pêche

On télégraphie d'Aviles, province d'Oviedo, qu'un bateau de pêche a chaviré en sortant du port. Six hommes ont été noyés, deux ont pu être sauvés.

Le Clown Rouge

Le clown rouge, qui est un clown de la troupe de Pierpont, a été arrêté par la police de la ville de Paris, pour avoir joué une scène de violence.

Le naufrage d'un bateau de pêche

On télégraphie d'Aviles, province d'Oviedo, qu'un bateau de pêche a chaviré en sortant du port. Six hommes ont été noyés, deux ont pu être sauvés.

LE PARLEMENT

Chambre

La Chambre, poursuivant le budget de la Guerre, s'est occupée, hier matin, des automobiles militaires et des achats de chevaux.

SEANCE DU MATIN

MINISTÈRE DE LA GUERRE

On poursuit, sous la présidence de M. Dubief, l'examen des chapitres de cet intéressant budget de la Guerre.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

LA SITUATION DANS LE OUADAI

Présidence de M. H. Brisson. M. A. Delacour, ministre de la Guerre, a été informé par le général Brun, ministre de la Guerre, de la situation dans le Ouadai, au nord-est du Tchad, et signalé le matin dans les journaux.

LA SITUATION DANS LE OUADAI

Présidence de M. H. Brisson. M. A. Delacour, ministre de la Guerre, a été informé par le général Brun, ministre de la Guerre, de la situation dans le Ouadai, au nord-est du Tchad, et signalé le matin dans les journaux.

LA SITUATION DANS LE OUADAI

Présidence de M. H. Brisson. M. A. Delacour, ministre de la Guerre, a été informé par le général Brun, ministre de la Guerre, de la situation dans le Ouadai, au nord-est du Tchad, et signalé le matin dans les journaux.

LA SITUATION DANS LE OUADAI

Présidence de M. H. Brisson. M. A. Delacour, ministre de la Guerre, a été informé par le général Brun, ministre de la Guerre, de la situation dans le Ouadai, au nord-est du Tchad, et signalé le matin dans les journaux.

LA SITUATION DANS LE OUADAI

Présidence de M. H. Brisson. M. A. Delacour, ministre de la Guerre, a été informé par le général Brun, ministre de la Guerre, de la situation dans le Ouadai, au nord-est du Tchad, et signalé le matin dans les journaux.

LA SITUATION DANS LE OUADAI

Présidence de M. H. Brisson. M. A. Delacour, ministre de la Guerre, a été informé par le général Brun, ministre de la Guerre, de la situation dans le Ouadai, au nord-est du Tchad, et signalé le matin dans les journaux.

LA SITUATION DANS LE OUADAI

Présidence de M. H. Brisson. M. A. Delacour, ministre de la Guerre, a été informé par le général Brun, ministre de la Guerre, de la situation dans le Ouadai, au nord-est du Tchad, et signalé le matin dans les journaux.

LA SITUATION DANS LE OUADAI

Présidence de M. H. Brisson. M. A. Delacour, ministre de la Guerre, a été informé par le général Brun, ministre de la Guerre, de la situation dans le Ouadai, au nord-est du Tchad, et signalé le matin dans les journaux.

Le général Brun, ministre de la Guerre, a été informé par le général Brun, ministre de la Guerre, de la situation dans le Ouadai, au nord-est du Tchad, et signalé le matin dans les journaux.

LE CLOWN ROUGE

Le clown rouge, qui est un clown de la troupe de Pierpont, a été arrêté par la police de la ville de Paris, pour avoir joué une scène de violence.

LE NAUFRAGE D'UN BATEAU DE PÊCHE

On télégraphie d'Aviles, province d'Oviedo, qu'un bateau de pêche a chaviré en sortant du port. Six hommes ont été noyés, deux ont pu être sauvés.

LE CLOWN ROUGE

Le clown rouge, qui est un clown de la troupe de Pierpont, a été arrêté par la police de la ville de Paris, pour avoir joué une scène de violence.

LE NAUFRAGE D'UN BATEAU DE PÊCHE

On télégraphie d'Aviles, province d'Oviedo, qu'un bateau de pêche a chaviré en sortant du port. Six hommes ont été noyés, deux ont pu être sauvés.

LE CLOWN ROUGE

Le clown rouge, qui est un clown de la troupe de Pierpont, a été arrêté par la police de la ville de Paris, pour avoir joué une scène de violence.

LE NAUFRAGE D'UN BATEAU DE PÊCHE

On télégraphie d'Aviles, province d'Oviedo, qu'un bateau de pêche a chaviré en sortant du port. Six hommes ont été noyés, deux ont pu être sauvés.

LE CLOWN ROUGE

Le clown rouge, qui est un clown de la troupe de Pierpont, a été arrêté par la police de la ville de Paris, pour avoir joué une scène de violence.

LE NAUFRAGE D'UN BATEAU DE PÊCHE

On télégraphie d'Aviles, province d'Oviedo, qu'un bateau de pêche a chaviré en sortant du port. Six hommes ont été noyés, deux ont pu être sauvés.

LE CLOWN ROUGE

Le clown rouge, qui est un clown de la troupe de Pierpont, a été arrêté par la police de la ville de Paris, pour avoir joué une scène de violence.

DERNIERS NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Petit Journal

Judi 17 Février 1910
4 heures du matin

LES CRUES et les inondations

La nouvelle crue de la Seine

Des renseignements fournis par les services techniques, il résulte que, jusqu'à présent, la nouvelle crue de la Seine n'est pas de nature à inspirer des craintes sérieuses.

LES PREVISIONS DU SERVICE HYDROMETRIQUE

Le service hydrométrique communique, hier, la note suivante : On peut prévoir une montée d'une vingtaine de centimètres à Paris, d'Austerlitz, d'ici vingt-quatre heures, et d'une quinzaine de centimètres à Bazas, d'ici trente-six heures.

La Seine monte à Chalifert et balise à Meaux, à Damery et à Châlons. L'Yonne balise à Sens et à la haute Seine à Bray.

Grues moyennes du Grand Morin et du Loing. Légers mouvements de la haute Yonne qui ne produira son effet à Paris que dans 5 ou 6 jours quand la Seine sera en pleine balise et que se fera que son effet.

Dans le quartier de la Gare, à Paris, l'eau vient battre sur toute longueur la digue élevée sur le quai de la Gare. La pompe d'épuisement placée rue Watt ne parvient pas à en chasser l'eau qui atteint 1 mètre 25.

LE SERVICE TELEPHONIQUE

Malgré les difficultés rencontrées par suite de la remontée des eaux, on a rétabli 325 abonnés au téléphone dans la journée de mardi. De nombreux égouts sont encore inaccessibles et il ne sera possible d'y pénétrer que lorsque la baisse se produira.

A LA RECHERCHE du second-maire Le Pabic

Le maire, M. Marin, conseiller général de la Seine, se tient en permanence à la mairie pour rassurer les habitants qui, à Saint-Maur comme ailleurs, se sont effrayés à la suite des bruits pessimistes répandus. M. Marin estime, d'après les constatations faites à l'Observatoire de Saint-Maur, que la crue aura atteint son maximum aujourd'hui.

LA LEGION D'HONNEUR

Par décret en date du 15 février 1910, M. Forest (Pierre-Fernand), ouvrier mécanicien, auteur de nombreuses inventions remarquables dans les industries automobile, aéronautique et nautique, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

LA PERTE du "Général-Chanzy"

Un service solennel a été célébré à la cathédrale pour le repos des âmes des naufragés du "Général-Chanzy" du golfe de Mortal, au dernier moment, comme on le sait, fait naufrage également sur les côtes de Minorque il y a une vingtaine de jours.

LES SECOURS

Le groupe des députés de Paris, réuni sous la présidence de M. Georges Berry, a décidé de demander au ministre des Travaux Publics, sous le titre de secours, prêts et indemnités qui pourront être accordés aux petits propriétaires, petits commerçants et petits industriels.

LES DEPUTES DE PARIS

Le groupe des députés de Paris, réuni sous la présidence de M. Georges Berry, a décidé de demander au ministre des Travaux Publics, sous le titre de secours, prêts et indemnités qui pourront être accordés aux petits propriétaires, petits commerçants et petits industriels.

UN NAUFRAGE SUR LES COTES DE NORVEGE

Le vapeur danois "Cambelja", qui était parti de Esbjerg le 12 février, a été surpris par une tempête et a sombré, cette nuit, près de Helsingør, le vapeur "Acta" a sauvé trente hommes de l'équipage. Une chaloupe qui contenait seize naufragés est disparue.

Un incident à la Chambre des Communes

Tandis que les membres de la Chambre des Communes prêtent le serment de fidélité, au début de la séance, un incident a eu lieu. M. Joseph Chamberlain a fait son entrée à la Chambre. Il marchait très péniblement et a été conduit par M. Austen Chamberlain et Lord Morpeth au banc réservé pour les ministres.

LA REFORME ELECTORALE EN PRUSSE

Le Conseil a également adopté une proposition de loi de M. Demais invitant le bureau du Conseil des ministres pour que les petits commerçants et industriels soient autorisés à participer, pour les indemnités de marchandises perdues ou de matériel détérioré, à la répartition de la somme de 20 millions votée par le Parlement.

NOUVELLES MANIFESTATIONS

Le Conseil a également adopté une proposition de loi de M. Demais invitant le bureau du Conseil des ministres pour que les petits commerçants et industriels soient autorisés à participer, pour les indemnités de marchandises perdues ou de matériel détérioré, à la répartition de la somme de 20 millions votée par le Parlement.

Un grand maréchal de la Cour de Suède EMPISONNÉ

D'après le journal "Dagens Nyheter", le baron d'Essen, grand-maréchal du royaume, serait tombé sérieusement malade à la suite d'un empoisonnement par ses aliments.

UN TORPILLEUR ECHOUÉ A PORQUEROLLES

La préfecture maritime a été informée, cet après-midi par les sémaphores de Brest, qu'un torpilleur torpillé par un sous-marin, s'est échoué sur la plage Robert, à Porquerolles. Le remorqueur "Hercule" a été aussitôt dépêché à son secours, et dans la soirée on apprendait que le torpilleur avait pu être remis à flot.

UN DRAME A LA CASERNE

Hier soir, vers onze heures, à la caserne Binot, M. Stévenard, cantinier, a été tué d'un coup de couteau par sa femme. Mme Stévenard s'est constituée prisonnière au poste de la caserne.

LES TROUBLES DU CHAMBRON-FEUGEROLLES

Un attentat a été commis cette nuit, au Chambon-Feugerolles. On a essayé de faire sauter avec des explosifs, sur la route de Gaffard, des poteaux de soutien des fils portant la force électrique aux principales usines du Chambon.

UN DESEPERE DE DIX-SEPT ANS

Adolphe Ziminski, ouvrier menuisier, âgé de dix-sept ans, demeurant rue de Meuniers, avait pour amie une femme mariée. Sa mère lui ayant fait des reproches, et conseillé de mettre fin à cette liaison, le jeune homme en conçut un violent chagrin. Hier, il monta dans un tramway et se tira plusieurs coups de revolver dans la tête. Transporté à l'hôpital Saint-Antoine, il y est mort sans avoir repris connaissance.

UN DRAME AU TRIBUNAL

Aujourd'hui Jeudi 17 Février, représentation de 3 heures à 5 heures dans la Grande Salle des Fêtes du "Petit Journal". PROGRAMME ENTIEREMENT RENOUVELÉ. PRIX DES PLACES : 50 cent. et 1 franc.

A VIE MUNICIPALE

SEANCE DU CONSEIL AU CONSEIL Séance du Mercredi 16 Février

ORDONNANCE DES USINES A GAZ

Le Conseil a discuté le mémoire préfectoral relatif à l'agrandissement de certains usines à gaz : Cléry et de la Vierge, sous la présidence des usines d'Alfortville, de Boulogne, de Passy, de Saint-Mandé et de Vincennes, et à la construction de nouvelles usines au Landy, aux Cornillons et dans le quartier de la Vierge.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETRITS

M. Boreux, inspecteur général de la voie publique, a répondu que les détrits étaient élevés suivant leur importance : 1° Ordures ménagères, 2° Terres, 3° Débris divers, 4° Débris combustibles, 5° Débris divers, 6° Débris divers, 7° Débris divers, 8° Débris divers, 9° Débris divers, 10° Débris divers.

LE SECRET ET LA LIBERTE DU VOTE

La commission chargée d'examiner la proposition de loi qui a déjà fait deux fois la navette entre les deux Chambres et qui a pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote, ainsi que la sincérité des opérations électorales, s'est réunie, cet après-midi, au Sénat. Elle a entendu le rapport de M. Desmons, délégué de M. Millies-Lacroix à la commission.

LE VOTE DU BUDGET A LA CHAMBRE

Le groupe radical-socialiste de la Chambre a manifesté le vœu que le gouvernement intervienne pour hâter la discussion du budget. Le ministre des Finances, M. Cocheron, a répondu que le budget sera discuté à la Chambre le 22 février.

CHRONIQUE DES LIVRES

On n'apprend pas une langue vivante sans connaître les principes généraux de sa grammaire. Voici les pages de grammaire de notre premier volume, les montrer appliquées au plus grand nombre de mots possible, formant un manuel de conversation courante dans un vocabulaire riche, est assurément la meilleure des méthodes.

LES NOUVEAUX MANDATS-POSTE

Pour réduire l'attente du public aux guichets des bureaux de poste, un nouveau modèle de mandat vient d'être adopté par le ministre des Travaux Publics, des Postes et Télégraphes.

LE TRAVERS PARIS

Arrestation d'un coupeur de nattes. Un attentat commis sur le boulevard de la Chapelle, autour d'un groupe de trois personnes, a été commis par un individu qui se faisait passer pour un journaliste.

EXPLOSION DANS UN LABORATOIRE

Une explosion, causée par la rupture d'un alambic, s'est produite, hier, vers cinq heures de l'après-midi, dans un laboratoire de parfumerie, rue de la Vierge.

UN DRAME AU TRIBUNAL

Aujourd'hui Jeudi 17 Février, représentation de 3 heures à 5 heures dans la Grande Salle des Fêtes du "Petit Journal". PROGRAMME ENTIEREMENT RENOUVELÉ. PRIX DES PLACES : 50 cent. et 1 franc.

LES TRIBUNAUX

UNE TENEBREUSE AFFAIRE

L'affaire de la comtesse de Clary et du comte Zatlinski continue, comme toutes les affaires dans lesquelles il y a un mystère, à passionner le monde du Palais. Les témoignages sont contradictoires : M. Auray a eu un procès avec la comtesse de Clary et n'a pas été payé. Mlle Marie Renouard a reçu de la main de la comtesse de Clary les actes de la comtesse de Clary, femme de M. Danzig, parfumeur et lame de beauté. M. Danzig, imprimeur, a reçu les commandes de la parfumeuse.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES TRIBUNAUX

UNE TENEBREUSE AFFAIRE

L'affaire de la comtesse de Clary et du comte Zatlinski continue, comme toutes les affaires dans lesquelles il y a un mystère, à passionner le monde du Palais. Les témoignages sont contradictoires : M. Auray a eu un procès avec la comtesse de Clary et n'a pas été payé. Mlle Marie Renouard a reçu de la main de la comtesse de Clary les actes de la comtesse de Clary, femme de M. Danzig, parfumeur et lame de beauté. M. Danzig, imprimeur, a reçu les commandes de la parfumeuse.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES TRIBUNAUX

UNE TENEBREUSE AFFAIRE

L'affaire de la comtesse de Clary et du comte Zatlinski continue, comme toutes les affaires dans lesquelles il y a un mystère, à passionner le monde du Palais. Les témoignages sont contradictoires : M. Auray a eu un procès avec la comtesse de Clary et n'a pas été payé. Mlle Marie Renouard a reçu de la main de la comtesse de Clary les actes de la comtesse de Clary, femme de M. Danzig, parfumeur et lame de beauté. M. Danzig, imprimeur, a reçu les commandes de la parfumeuse.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

LES DETOURS DE LA SEINE

Le projet de la Seine a exposé qu'il n'y avait pas de s'arrêter à la question financière, elle fera l'objet d'un emprunt pour le moment, il suffit d'accepter les principes généraux de la loi, les études, les travaux, les dépenses, s'ajoutent les formalités relatives à l'emprunt.

colonie agricole de Mettray, la Maison par...

leurs agresseurs qui ne les avaient guère...

COURRIER DES THÉÂTRES

BOURSES A AUTEUIL

LES COURSES

MOUVEMENTS PROBABLES

M. LAJARRIGE RETIÈRE SA DÉMISSION

AUTOUR DE PARIS

LES CHÈFS-D'ŒUVRES OUBLIÉS

LES COURSES

LES COURSES

Spectacles du Jeudi 17 Février

MAIRES A L'INSTRUCTION

ARGENTEUIL

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

Spectacles du Jeudi 17 Février

C'EST LE 28 FÉVRIER

ARGENTEUIL

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

Spectacles du Jeudi 17 Février

MYSTÉRIEUSE AGRESSION

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

Spectacles du Jeudi 17 Février

MYSTÉRIEUSE AGRESSION

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

Spectacles du Jeudi 17 Février

MYSTÉRIEUSE AGRESSION

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

LES COURSES

Spectacles du Jeudi 17 Février

TRAHISON!

TRAHISON!

TRAHISON!

TRAHISON!

TRAHISON!

TRAHISON!

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Le marché ne ressent favorablement de la facilité avec laquelle s'est effectuée la liquidation de quinzaine et du bon marché des reports.

Les reports en retard ont bénéficié d'un taux exorbitant; aujourd'hui l'argent n'a pas plus de 1%.

Le Crédit Mobilier Français se raffermirait toujours; il finit à 430, contre 429 le 15.

Les Tramways de Mexico se traitent à 664. Une petite amélioration se produit sur le Métropolitain à 700.

On recherche l'action de la Société Havraise d'Énergie électrique à 464, demandant 465.

Les obligations de la Compagnie Générale de Navigation Maritime sont recherchées à 291 en progrès.

Excellent rendement de l'ensemble des Mines d'Or.

La Spassky Copper est fermée à 79.

Les nouvelles obligations sont offertes à 433,00 chacune.

Tramways, éclairage et Force à Rio-de-Janeiro.

En outre, les recettes de la Compagnie Industrielle de la Région de la Seine.

Les recettes des deux Compagnies s'élevaient donc au total, pour la cinquième semaine de l'année.

Crédit Lyonnais. — Dans sa séance du 16 février 1910, le conseil d'administration du Crédit Lyonnais a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale.

Le conseil d'administration proposera aux actionnaires de prélever sur ce chiffre une somme de 15 millions.

Les sommes reportées à nouveau des exercices antérieurs s'élèvent à 15.468.099,40, soit ensemble fr. 30.858.926,65.

Le conseil d'administration proposera aux actionnaires de prélever sur ce chiffre une somme de 15 millions.

Les sommes reportées à nouveau des exercices antérieurs s'élèvent à 15.468.099,40, soit ensemble fr. 30.858.926,65.

Le conseil d'administration proposera aux actionnaires de prélever sur ce chiffre une somme de 15 millions.

CHANGES À PARIS

Table of exchange rates for various currencies including London, Amsterdam, and others.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Transactions modérées mais prix bien tenus aux environs de ceux de la semaine dernière.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

À DOSE ENTIERE: Le plus agréable des Purgatifs

Advertisement for 'Le plus agréable des Purgatifs' medicine, highlighting its effectiveness and ease of use.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Transactions modérées mais prix bien tenus aux environs de ceux de la semaine dernière.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

On cote aux 100 kilos bruts gros son caillé, 16 50; 16 50; 16 50; 16 50.

LA VOGUE À PARIS

Des preuves indiscutables, des exemples frappants, voilà plus qu'il n'en faut à Paris pour justifier la vogue des Pilules Foster.

Mme V. Meunier, 32, rue Labrousse, Paris, nous dit: « Mes premières indispositions dataient de quatre ans et, au début, je n'y faisais guère attention... »

Toutes pharmacies (Exiger la signature de Jules Foster) 1/2 fr. 50 boîte; 1/2 fr. les 6, ou franco contre mandat: Spécialités Foster, H. Binay, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris.

COURS DES HALLES CENTRALES

Table showing market prices for various commodities like flour, oil, and other goods.

MARCHÉ AUX POMMES DE TERRE

Les offres ont été modérées, mais par contre la demande est plus active.

FOURRAGES

Marché peu actif; vente facile.

BEURRES EN MOTTES

Marchés français: 2 80 à 3 40; 3 50 à 4 20.

ŒUFS (par colis de 1.000)

Bretagne: 80 à 110; Normandie: 110 à 130; Centre: 130 à 150.

POISSONS

Moules: le sac... 4 50 à 5 50; Barbes: le sac... 3 50 à 4 50.

MARCHÉ AUX CHEVAUX

Gros trait: 550 à 1.200 fr.; Hors d'âge: 200 à 500 fr.

ENCHÈRES PUBLIQUES

Chevaux amenés à 1, vendus de 235 à 450 francs.

Dépêches du Havre

Le Havre, 16 février.

DECLARATIONS DE FAILLITES

(Jugements du 16 février)

L. Pichard, quincaillier, demeurant 42, rue de Meaux, Paris, M. Demaria, juge-commissaire; M. Lemonnier, syndic.

M. Tsakouloff, marchand de chaussures, demeurant 117, rue de Valenciennes, Paris. — M. Rinaudo, juge-commissaire; M. Facon, syndic.

Voliles. — On cote à la pièce: canards 100 kilos, 110 à 120 fr.

Fromages. — On cote à la dizaine: Brie fermiers, haut de coupe, 85 à 90 fr.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

On cote aux 100 kilos: lait, 16 50; beurre, 16 50; fromage, 16 50.

Large financial table with multiple columns for various market data, including stock prices, exchange rates, and commodity prices.

Advertisement for 'Amieuxfrères' sardines, featuring the brand name and product details.

Table for 'BOURSE DE COMMERCE DE PARIS' showing market prices for various goods.

Table for 'COURS DES HALLES CENTRALES' showing prices for different types of flour and other commodities.

Table for 'MARCHÉ AUX CHEVAUX' showing prices for different categories of horses.

Table for 'DECLARATIONS DE FAILLITES' listing various bankruptcies and their details.

Table for 'DÉPÊCHES DU HAVRE' providing news and market information from the port of Havre.

Table for 'BOURSE DE PARIS' showing stock market prices for various companies.

Table for 'VALEURS FRANÇAISES' listing prices for French securities and bonds.

Table for 'VALEURS ÉTRANGÈRES' listing prices for foreign securities and bonds.

Table for 'OBLIGATIONS DIVERSES' listing prices for various types of bonds and obligations.

